



Bonjour,

Comme indiqué dans notre communication sur notre site internet et notre article :

### **Renforcement des sanctions disciplinaires – Rappel à l'ordre**

Lien : <https://essonnes.fff.fr/simple/renforcement-des-sanctions-disciplinaires-rappel-a-lordre/>

Afin de sensibiliser les acteurs du Football Essonnien sur les faits de violence, le Comité de Direction a décidé, pour information, de communiquer toutes les sanctions prises par la Commission Départementale de Discipline du district (non nominatives) sur un cycle mensuel.

Depuis le début de la saison et à ce jour, la commission de discipline de l'Essonne a prononcé de nombreuses sanctions. Voici le tableau synthétique des dites sanctions à date :

<b>Avertissements</b>	2416	87,25%
<b>Suspension de 1 à 4 matchs</b>	303	10,94%
<b>Suspension &gt; 4 matchs</b>	21	0,76%

Hormis les avertissements. On compte 303 suspensions allant de 1 à 4 matchs ainsi que 21 suspensions qualifiées de graves.

<b>5/6 Matchs</b>	8	42,86%
<b>7 matchs et plus</b>	13	61,90%

Les 21 sanctions disciplinaires dites graves se décomposent ainsi :

<b>Suspension 7 matchs</b>	6
<b>Suspension 10 matchs</b>	5
<b>Suspension 14 matchs</b>	1
<b>Suspension 2 ans</b>	1

Le total de ces sanctions depuis le début de saison est de 2769 soit une augmentation de 21 % par rapport à la saison dernière à la même date. Nous constatons une augmentation de 10% de sanctions dites importantes (au-dessus de 5 matchs de suspension) à ce jour.

Ces mesures illustrent la volonté de la commission de maintenir un cadre strict et de garantir le respect des règles au sein des compétitions.

La sévérité et le renforcement du barème disciplinaire joueront un rôle essentiel dans la sécurité des acteurs et de nos arbitres. En appliquant des sanctions claires et strictes, nous dissuaderons les comportements dangereux ou irrespectueux sur le terrain.

Ainsi, un cadre disciplinaire solide protège non seulement l'intégrité des compétitions, mais garantit également le respect et la protection de chaque individu impliqué et notamment de notre corps arbitral.

**Le respect des règles est l'affaire de tous. Vivre notre passion est à ce prix**



### **District de l'Essonne de Football**

52, rue du Mesnil • CS 23009 • 91223 Cedex  
Téléphone: 01 60 84 71 63 • Télécopie: 01 60 84 65 74 • e-mail: secretariat@essonnes.fff.fr  
Association déclarée sous le n° 02 897 du 23.10.80 • SIRET 321 304 248 00024 • NAF 9312Z